

L'Analyse Sécuritaire des Tâches – l'AST

FORMATION EN LIGNE

Analyser les dangers, les risques

... et mettre en place les moyens de les contrôler !

OK tu peux commencer !

Il faut planifier le travail, d'assurer le travail et la façon sécuritaire de faire, d'être un « accident-proof », mais il faut faire le maximum pour éliminer les dangers. Il est démontré que l'analyse sécuritaire de la tâche est efficace et une très bonne façon de prévenir les incidents et accidents, avant de commencer un travail. On retrouve de plus en plus de références au processus d'analyse sécuritaire de la tâche, dans les lois et les règlements de la CNESST et du Centre Canadien d'Hygiène et de Sécurité au Travail (CCHST).

L'objectif de cette formation est de développer des habitudes et l'observation de situations pour prévenir les accidents au travail, sur le terrain ou dans une usine. Nous apprenons à observer, évaluer les dangers potentiels, analyser les risques inhérents et mettre en place les moyens pour le contrôler. Nous apprenons à protéger son aire de travail, pour soi, pour les collègues et le public, selon des facteurs rigoureux, des solutions éprouvées et des protections adéquates.

La formation s'adresse :

- aux gestionnaires de chantier, au représentant de l'entreprise et au responsable de la SST ;
- aux coordonnateurs SST, aux agents de prévention, aux superviseurs, aux contremaîtres ;
- aux employés ;
- au représentant des employés ou d'un observateur représentant l'employé.

Avant la formation, notre formateur prendra connaissance de vos activités, de votre environnement de travail afin de bien adapter la formation à vos besoins.

La présentation EN LIGNE est d'une durée de 1½ heure – un volet théorie et des mises en situation. Elle est communiquée par un formateur agréé.

Une procédure d'analyser et d'évaluer sécuritairement le tâche c'est :

1. Élaborer selon nos activités, une matrice de nos tâches pour identifier les dangers, les risques et pour les éliminer, ou les contrôler ;
2. Revoir les accidents et les passés-proches est souhaitable pour bien évaluer les dangers.
3. Évaluer nos méthodes de travail et les risques associés à nos activités avant de débiter un travail ;
4. Mettre en place les mesures de contrôle, soit pour éliminer les dangers et les risques de blessures ou de dommages matériels ou pour corriger une situation ... par un équipement ou une protection appropriée ;
5. Communiquer l'information à tous les intéressés.

L'Analyse Sécuritaire des Tâches – l'AST

La façon de faire une analyse sécuritaire de la tâche comprend :

ACTIVITÉ	DANGER (S)	RISQUE (S)	MESURES PRÉVENTIVES	MOYENS DE PROTECTION À METTRE EN PLACE
Pour telle activité... exemple ... travail à une plateforme bras ciseaux	Identifier les dangers ... par exemples ... <ul style="list-style-type: none"> ➤ Se frapper la tête ➤ Chute ➤ Circulation sous et à proximité de la plateforme – piéton et autres 	Identifier les risques ... par exemples ... <ul style="list-style-type: none"> ▪ Blessure à la tête ▪ Blessures physique sévères ▪ Échapper des outils 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avez-vous la formation nécessaire pour procéder ? ▪ Porter les ÉPI nécessaires à la tâche et pour se protéger des blessures à la tête et des chutes ▪ Assurer la protection des lieux et des intervenants – collègues, public, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ayez la qualification et les connaissances pour exécuter cette tâche. ▪ Assurez-vous de porter tous les ÉPI pour ce travail : chapeau de sécurité, harnais de sécurité, gants de travail, veste réfléchissante. ▪ Assurez une signalisation appropriée en délimiter l'espace de travail par une signalisation adéquate.

Plan de cours mis à jour : Mai 2024

durée de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • 1 :30 heure - EN LIGNE : donnée par visioconférence en direct • Pour employés, gestionnaires, dirigeants, employés, coordonnateurs SST et agents de prévention, et sous-traitants.
nombre de participants	<ul style="list-style-type: none"> • 2 à 10 participants par session.
où	<ul style="list-style-type: none"> • Se fait d'un poste de travail, dans un environnement favorisant l'apprentissage.
quand	<ul style="list-style-type: none"> • Du lundi au samedi, selon la convenance.
coût	<ul style="list-style-type: none"> • 450 \$ / session + 45 \$ par participant incluant un Guide aide-mémoire. Des frais de déplacement peuvent être facturés, si visite(s) en entreprise est nécessaire.
pré-requis nécessaire	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir que sur tous les chantiers de construction, l'attestation ASP Construction est requise et obligatoire pour entrer sur le chantier.
objectifs de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Former les intervenants aux principes et aux règles d'analyse sécuritaires des tâches, par les observations de la tâche, en évaluer les dangers et les risques et en identifiant les moyens pour les contrôler ; • Assurer que le processus d'analyse sécuritaire de la tâche soit fait de façon méthodique, et rigoureuse ; • Améliorer le processus de formation des tâches et des communications pour diffuser les recommandations et les instructions de travail ; • Procurer une attestation de connaissances au participant.

L'Analyse Sécuritaire des Tâches – l'AST

contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • La formation traite des sujets suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Introduction à la Loi fédérale sur la diligence raisonnable et à la CNESST - obligations de chacun en SST ; ○ Explication du processus d'analyse sécuritaire des tâches, les règles à suivre, les normes à appliquer ; ○ Le rôle et les responsabilités de chacun sur le terrain ; ○ Une matrice pour décortiquer les tâches en identifiant les activités, les risques, les solutions, les ÉPI nécessaires, les responsabilités et les suivis ; ○ La protection des aires de travail, la signalisation ; ○ Les recommandations et les communications à établir ; ○ Un plan d'intervention en cas d'urgences ; ○ Des mises en situation et des analyses sécuritaires des tâches correspondantes à vos travaux.
contrôle des connaissances	<ul style="list-style-type: none"> • À la fin de la formation, chaque participant a à subir un test écrit de compréhension sur les connaissances acquises.
attestation de connaissances acquises	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque participant reçoit une carte porte-monnaie d'attestation individuelle des connaissances acquises. • Chaque participant reçoit également le calepin Aide-Mémoire des façons d'analyser, des procédures de travail selon la CNESST, de CCHST, de l'ASP Construction, et du Maître d'œuvre s'il y a lieu, les directives au plan de sauvetage adaptées à l'activité, et à la signalisation routière si besoin. • L'entreprise reçoit un certificat pour son implication et son encouragement à la Santé et Sécurité au Travail auprès de ses employés. • Le gestionnaire responsable des opérations reçoit la documentation, les formulaires discutés durant la formation et les procédures d'établissement discutées, pour en faciliter l'implantation et les suivis. • Un rappel à cette formation est recommandé aux 3 ans.
soutien professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Vous bénéficiez de notre ligne téléphonique ACCÈS-INFO gratuitement pendant toute la période de l'attestation de vos techniciens. • Vous bénéficiez également des MISES À JOUR gratuites sur le sujet de cette formation et des conseils en gestion SST.

Si vous désirez des informations additionnelles sur le contenu de cette formation, sur nos honoraires, ou pour vous inscrire à cette formation, SVP nous contacter au 514-754-2336.

NOTE :

André Rousseau - Conseillers sont des formateurs agréés de la Commission des partenaires du marché du travail et d'Emploi Québec, pour le soutien au développement de la main-d'œuvre. Une formation communiquée par un formateur agréé en Gestion de Santé et Sécurité au Travail, vous permet d'inclure les frais de cette formation à votre obligation annuelle de formation auprès de vos employés.

De plus, cette formation, de même que les services d'un professionnel formateur agréé, pourraient vous donner droit à un crédit d'impôt et des subventions financières du gouvernement du Québec. Ce pourrait être pour une formation, un suivi, un coaching, un mentorat ou toute autre forme d'aide directe à un ou plusieurs gestionnaires d'une entreprise pour le soutien au développement de compétences. Votre centre régional d'Emploi-Québec peut vous guider dans une telle démarche de demande d'aide financière à mes services.